

# Chapitre 3 - La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

## Synthèse

 Pages 78-79 – Point de passage

### Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République

- **L'héritier du trône impérial élu au suffrage universel à une majorité impressionnante**

Louis-Napoléon Bonaparte est le neveu de Napoléon I<sup>er</sup>. Exilé après la chute de l'Empire, il devient au début des années 1830 l'héritier du trône impérial. Ses deux premières tentatives de coup d'État en 1836 et 1840 sont des échecs. Condamné à la prison à perpétuité dans le fort de Ham, il s'intéresse aux questions économiques et sociales. Il s'enfuit en 1846 vers le Royaume-Uni et revient en France à l'occasion de la révolution de 1848.

Le gouvernement provisoire ne l'autorise pas à revenir sur le territoire national. Grâce à ses soutiens, il parvient toutefois à se faire élire député en juin 1848 lors d'un scrutin qui vise à remplacer les députés démissionnaires à cause de leur élection dans plusieurs départements en avril 1848.

Élu avec 74 % des suffrages, dont des scores importants dans les campagnes, Louis-Napoléon Bonaparte remporte l'élection présidentielle de décembre 1848.

- **Un partage des pouvoirs avec l'Assemblée**

Louis-Napoléon Bonaparte nomme des conservateurs dans son gouvernement. Regroupés dans le *parti de l'ordre*, ils remportent les élections législatives de 1849.

Il partage le pouvoir avec ces élus qui défendent la monarchie et ne sont pas républicains au fond. Il ne s'oppose pas à la limitation de la liberté de la presse et du droit de réunion. Il se prononce en revanche contre la réforme de la loi électorale du 31 mai 1850, qui prive trois millions de français du droit de suffrage.

- **Une pratique des pouvoirs de plus en plus personnelle qui aboutit au coup d'État de décembre 1851**

De son côté, Louis-Napoléon Bonaparte personnalise son pouvoir. Il veut réformer la Constitution pour assurer sa réélection tout en rétablissant le suffrage universel.

Devant le refus de l'Assemblée nationale, il décide un coup d'État le 2 décembre 1851 : la seconde République disparaît.

Le coup d'État est annoncé par des affiches dans la France entière. Des manifestations ont lieu à Paris mais c'est dans les campagnes que l'opposition est la plus forte. La répression est violente et fait plusieurs centaines de victimes. Des milliers d'arrestations ont lieu dans les trente-deux départements mis en état de siège. Des députés sont emprisonnés ou proscrits.

C'est dans ce contexte de répression que Louis-Napoléon Bonaparte, qui a rétabli le suffrage universel, remporte le 21 décembre le plébiscite où il demande aux Français le droit de rester au pouvoir pendant dix ans et de rédiger une nouvelle Constitution.